



Acte n° 2023C73

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 7
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement collectif – Budget Primitif 2023

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023C24 en date du 23 mars 2023 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2023,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de Budget Primitif du Budget Assainissement collectif pour 2023 comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant
Fonctionnement dépenses	8 868 854,72
Fonctionnement recettes	8 868 854,72
Investissement dépenses (hors RAR)	7 504 573,00
Investissement recettes (hors RAR)	8 504 416,24

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif du Budget Assainissement collectif pour 2023 tel que présenté ci-dessus.

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,
Delphine PICHOURON

Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

